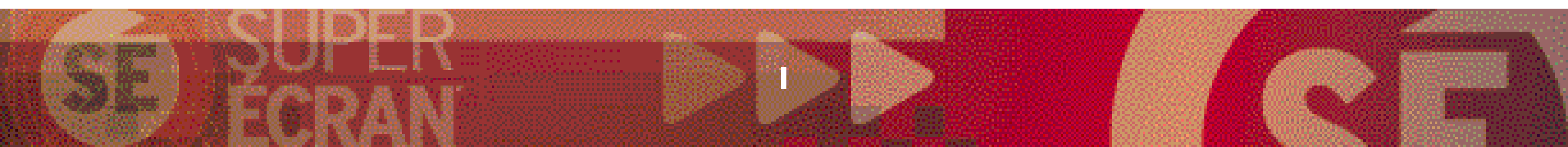
NORMES GRAPHIQUES
IDENTITÉ VISUELLE



SUPER ÉCRAN
2004.03.31

TABLE DES MATIÈRES



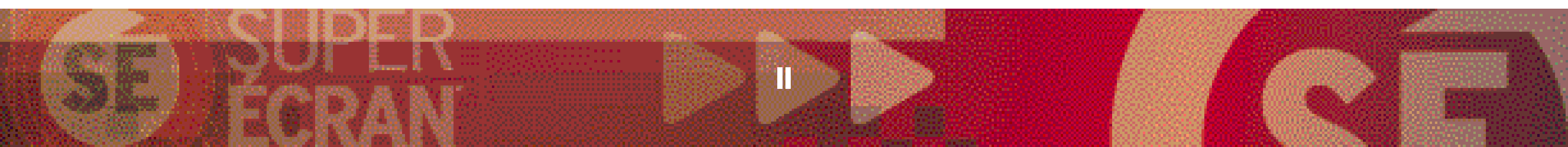
INTRODUCTION

SUPER ÉCRAN, grâce à son offre cinéma, est la chaîne de télé par excellence pour les gens qui aiment regarder des films dans le confort de leur foyer. **SUPER ÉCRAN** diffuse 30 nouveautés par mois, dont 5 nouveaux films chaque week-end, en version intégrale et sans pauses publicitaires, par l'entremise de 4 canaux 24 heures sur 24.

La personnalité de **SUPER ÉCRAN** est définie selon les valeurs de la marque. **SUPER ÉCRAN** est une chaîne : sans prétention, accessible, pratique, unique, abordable, divertissante, et qui se renouvelle mensuellement.

Les normes présentées dans ce guide permettent de communiquer de façon claire et précise la nouvelle identité visuelle de **SUPER ÉCRAN.** En appliquant les normes suivantes, vous contribuerez à préserver l'image de marque de **SUPER ÉCRAN.** Pour maximiser l'impact médiatique et assurer une utilisation correcte et uniforme de l'identité visuelle, il est essentiel d'appliquer les normes graphiques du présent guide.





NORMES D'UTILISATION

Pour un impact maximal, le logo doit être utilisé dans ses couleurs officielles qui correspondent à l'application couleur appropriée. De plus, les proportions, les formats et les fontes des éléments du logo doivent être conformes au présent guide. Les éléments du logo ne peuvent être altérés ou séparés.

Veuillez respecter la totalité des normes précisées dans ce guide pour entretenir l'uniformité, la continuité et la cohérence de l'identité visuelle de **SUPER ÉCRAN**.

Note : les couleurs d'un fichier sous forme de « PDF » vu à l'écran, ainsi que celles d'un document imprimé peuvent varier considérablement selon le type d'écran et le processus d'impression. Il n'est donc pas recommandé de s'y fier, ces documents n'étant fournis qu'à titre de référence. En revanche, il est recommandé d'utiliser les valeurs numériques inscrites selon les chartes de couleurs des logos.



IDENTIFICATION
VISUEL PRINCIPAL

Le logo de **SUPER ÉCRAN** se construit autour de deux éléments: la pastille qui symbolise un objectif de caméra incluant les deux lettres **S** et **E** (pour **SUPER ÉCRAN**), et le nom corporatif.

Ont été intégrés à la signature des éléments dont les applications couleurs et graphiques mettent en évidence le dynamisme de **SUPER ÉCRAN**. Le nom corporatif doit toujours être associé à la pastille.

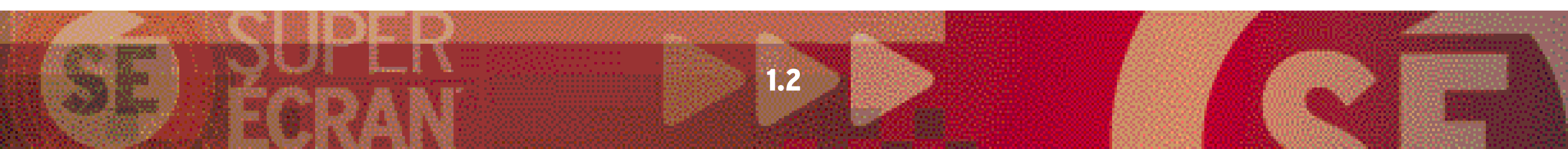
Note : une application spécifique a été développée pour l'utilisation du logo en incrustation. (Voir annexe)

SIGNATURE

La signature **La télé des cinévores** est un élément distinctif important dans nos communications. Elle devrait être utilisée le plus souvent possible avec le logo. Le **cinévore** est un vrai mordu de cinéma. Quand il veut se détendre dans le confort de son foyer, c'est le cinéma qu'il préfère. Il aime et connaît les vedettes du cinéma hollywoodien et s'intéresse, selon son humeur, à une grande diversité de films. Ses goûts le portent d'abord et avant tout vers les primeurs et les grands succès du box office. Le **cinévore** se passionne aussi pour notre cinéma et nos vedettes. Et quand il aime, il peut revoir le même film plusieurs fois... le cinéma, il en mange !



La télé des cinévores



APPLICATIONS COULEURS
VISUEL PRINCIPAL

Le logo principal doit être utilisé lorsqu'il représente l'ensemble de **SUPER ÉCRAN**.

Appliqué de manière correcte, il contribue efficacement à créer une continuité entre chacune des communications de **SUPER ÉCRAN**.

La combinaison des couleurs officielles (le rouge Pantone 485 et le noir) fait partie intégrante de l'identité visuelle de **SUPER ÉCRAN**.



Visuel principal (version à privilégier), version 3D en quadrichromie



Version 3D en quadrichromie, en renversé



Version aplat en quadrichromie



Version aplat en quadrichromie, en renversé

NOIR	CMYK	RGB	HTML
	0 / 0 / 0 / 100	0 / 0 / 0	000000

PANTONE 485	CMYK	RGB	HTML
	10 / 100 / 100 / 0	220 / 36 / 31	D42E12

APPLICATIONS EN 2 COULEURS
VISUEL PRINCIPAL

À utiliser lorsque le support ou le procédé d'impression permet d'utiliser deux couleurs d'impression seulement. Par exemple, l'impression en sérigraphie sur des objets promotionnels ou pour impression de petites quantités.

Les deux couleurs sont le Pantone 485 et le noir (ou blanc en renversé).



Pantone 485 et nom corporatif en noir



Pantone 485 et nom corporatif en renversé

APPLICATIONS EN NOIR ET BLANC
VISUEL PRINCIPAL

À utiliser lorsque le support ou le procédé d'impression permet l'utilisation d'une seule couleur.

Si utilisés en une seule couleur, tous les éléments de la signature doivent être en noir (ou blanc en renversé) et seule la version en aplat est permise.



Noir sur blanc



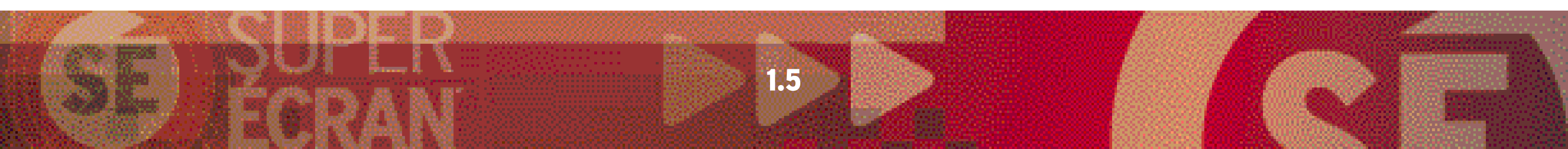
Blanc sur noir

ZONE DE DÉGAGEMENT
VISUEL PRINCIPAL ET SECONDAIRE

L'espace de protection essentiel alloué au visuel principal et secondaire de **SUPER ÉCRAN** correspond à l'épaisseur du cercle de couleur de la pastille, tout autour du logo. Cet espace doit demeurer libre de tout élément visuel graphique ou typographique.







UTILISATION CORRECTE ET INCORRECTE
VISUEL PRINCIPAL

UTILISATION CORRECTE DU LOGO

L'objectif principal de la nouvelle identité visuelle de **SUPER ÉCRAN** est de présenter le logo de façon à ce qu'il soit instantanément reconnaissable. Privilégiez l'utilisation visuelle principale (version horizontale) sur fond blanc ou la version en renversé sur fond noir.

Toutefois, si le logo devait être utilisé sur des fonds de couleur, veuillez vous référer aux exemples suivants afin de préserver la lisibilité maximale du logo.

UTILISATION INCORRECTE DU LOGO

Toute modification des caractères typographiques ou tout changement de la couleur des éléments du logo est interdite. Les exemples suivants illustrent des cas d'utilisation incorrecte du logo.

















LA TYPOGRAPHIE

Trois familles de caractères ont été retenues pour les communications de **SUPER ÉCRAN** : Interstate, Helvetica Neue et Rotis. Interstate constitue la principale police utilisée par la chaîne. Voici les faces utilisées des familles de caractères retenues ainsi que leur utilisation.

TITRES : INTERSTATE BLACK CONDENSED

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
1234567890

TEXTE COURANT : INTERSTATE LIGHT

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
1234567890

TEXTE COURANT : HELVETICA NEUE 65 MEDIUM

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
1234567890

TEXTE, VARIANTE : HELVETICA NEUE 66 MEDIUM ITALIC

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
1234567890

SOUS-TITRES : ROTIS SEMI SERIF 65 BOLD

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
1234567890

Note : si d'autres polices que celles précisées ci-dessus devaient être utilisées, veuillez demander l'approbation nécessaire auprès des personnes responsables chez **SUPER ÉCRAN**.

Il est recommandé de toujours écrire le nom **SUPER ÉCRAN** en lettres majuscules, tant dans les textes courants que pour les titres (à l'exception de l'adresse du site Internet). De plus les deux mots du nom ne doivent jamais être séparés sur deux lignes. Il faut les unir par un espace insécable.

TEXTE LÉGAL

MARQUE DE COMMERCE,
note à insérer sur toute publication :

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

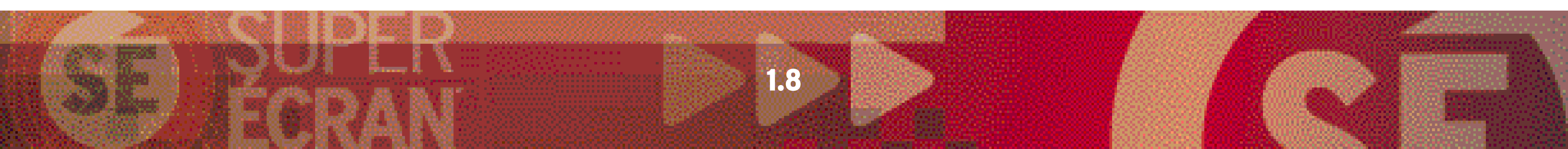
Le numéro de téléphone doit toujours être inscrit en lettres tel que montré dans l'exemple ci-dessous. Si l'espace le permet, il vaut mieux ajouter le numéro en chiffres, en dessous et entre parenthèses comme suit :

1 87 SUPER ECRAN
(1 877 873 7327)

ADRESSE DU SITE INTERNET

Contrairement aux autres fois où le nom **SUPER ÉCRAN** apparaît, dans l'adresse du site Internet le nom devra toujours être écrit en lettres minuscules.

www.superecran.com



IDENTIFICATION
VISUELS SECONDAIRES

Les visuels secondaires sont utilisés lorsque l'espace ne permet pas l'application du logo sous sa forme principale.

De plus, vous trouverez les logos à utiliser pour présenter les chaînes multichoix et **SUPER ÉCRAN sur demande.** Les couleurs et leurs applications sont les mêmes que pour le visuel principal, et il est important de les respecter.



VISUELS SECONDAIRES
APPLICATIONS À LA VERTICALE DU LOGO

À des fins d'utilisation dans un espace restreint ou dans un format vertical, il est possible de choisir la version verticale du logo. Toutefois, la version principale doit être privilégiée.

Toutes les règles d'application de la version principale (police, couleur, espace de dégagement, etc.) sont valables pour la version secondaire.





Visuel secondaire, version 3D en quadrichromie
et nom corporatif en noir ou en renversé





Version aplat en quadrichromie et
nom corporatif en noir ou en renversé





Pantone 485 et nom corporatif
en noir ou en renversé





Noir sur blanc et
blanc sur noir

VISUELS SECONDAIRES
CHAÎNES MULTICHOIX

Le logo des chaînes multichoix de **SUPER ÉCRAN** doit être utilisé intégralement lorsque l'on fait la promotion des quatre chaînes tel qu'illustré ci-dessous. Les quatre chaînes doivent toujours être identifiées ensemble sauf en incrustation (voir annexe).

Les chaînes sont présentées comme suit : en premier, le logo principal et, à sa suite, les pastilles avec leur bulle d'identification respective indiquant le numéro de la chaîne, soit 2, 3 et 4.

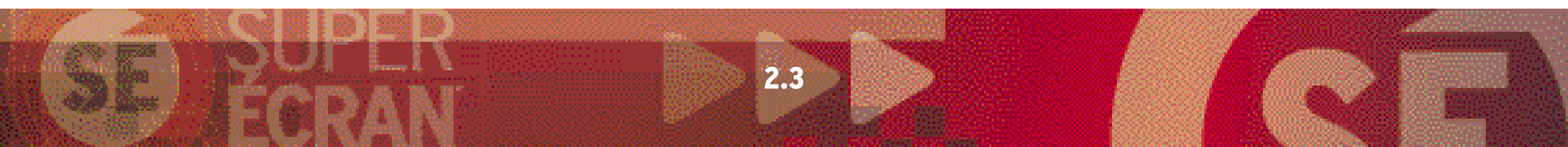
Les sigles des quatre chaînes lorsque mentionnés dans des textes apparaissent de la façon suivante : **SÉ, SÉ2, SÉ3, SÉ4.**



Chaînes multichoix, version 3D en quadrichromie



Version 3D en quadrichromie, en renversé



VISUELS SECONDAIRES
SUPER ÉCRAN SUR DEMANDE

SUPER ÉCRAN offre un service de vidéo sur demande par abonnement. Le service se présente avec un logo distinctif qui incorpore les éléments du visuel principal, une flèche stylisée suivie de l'appellation « sur demande ». Ces éléments sont indissociables. Il est essentiel d'utiliser le logo **SUPER ÉCRAN sur demande** lorsque l'on fait la promotion du service en question.

Les couleurs et leurs applications sont les mêmes que pour le visuel principal.



SUPER ÉCRAN sur demande, version complète 3D en quadrichromie



Version complète 3D en quadrichromie, en renversé





Version aplat en quadrichromie et nom corporatif en noir ou en renversé





Pantone 485 et nom corporatif en noir ou en renversé





Noir sur blanc et blanc sur noir

APPLICATIONS

Les exemples d'applications présentés dans les pages suivantes sont à titre indicatif. Le logo **SUPER ÉCRAN** doit toujours être positionné de manière à optimiser la visibilité, l'esthétique et la lisibilité du logo. Les normes mentionnées précédemment s'appliquent.

La position du logo, la version et l'utilisation de couleurs est généralement décidée par le directeur artistique ou le designer selon le support ou la campagne.



APPLICATIONS
DOCUMENTS IMPRIMÉS

L'emplacement du logo est laissé à la discrétion du directeur artistique ou du designer. Les exemples ci-dessous sont à titre indicatif, il s'agit simplement de recommandations esthétiques sur le plan de la mise en page pour concevoir des communications stylisées et soignées.

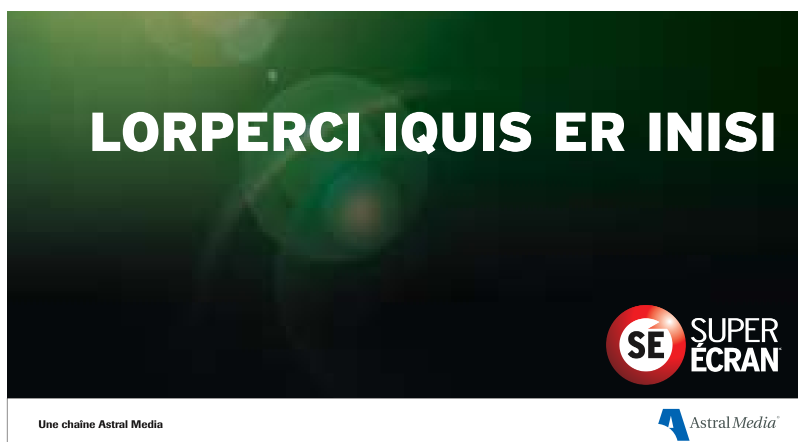
Les principes de base énoncés précédemment, en ce qui concerne l'utilisation du logo, doivent être appliqués pour tous les documents.

SUPER ÉCRAN étant une entité d'affaires dont **ASTRAL MEDIA** est entièrement propriétaire, le logo d'**ASTRAL MEDIA** doit apparaître dans un bandeau au bas d'une pièce ou d'une annonce imprimée. Seule la version horizontale du logo **ASTRAL MEDIA** peut être utilisée, tout comme la mention « Une chaîne Astral Media » (voir l'exemple ci-dessous). On peut privilégier un bandeau noir ou blanc selon la densité de la mise en page. Pour de plus amples renseignements, se référer au guide de normes graphiques d'**ASTRAL MEDIA**.

Document imprimé, recto-verso



Publicité imprimée



APPLICATIONS
AFFICHAGE

Exceptionnellement pour les cas d'affichage extérieur, le logo d'**ASTRAL MEDIA** n'est pas requis. Seul le logo de l'entité d'affaires apparaît. Les principes d'application du logo mentionés précédemment restent les mêmes.





APPLICATIONS
ARTICLES PROMOTIONNELS

Dans le but de préserver la qualité de la représentation graphique, il est important d'apporter un soin particulier au choix des articles promotionnels. Ces derniers devraient être sélectionnés pour leur originalité, leur qualité et leur pertinence. Le logo doit apparaître de façon esthétique et selon les normes graphiques. Voici quelques exemples d'applications.

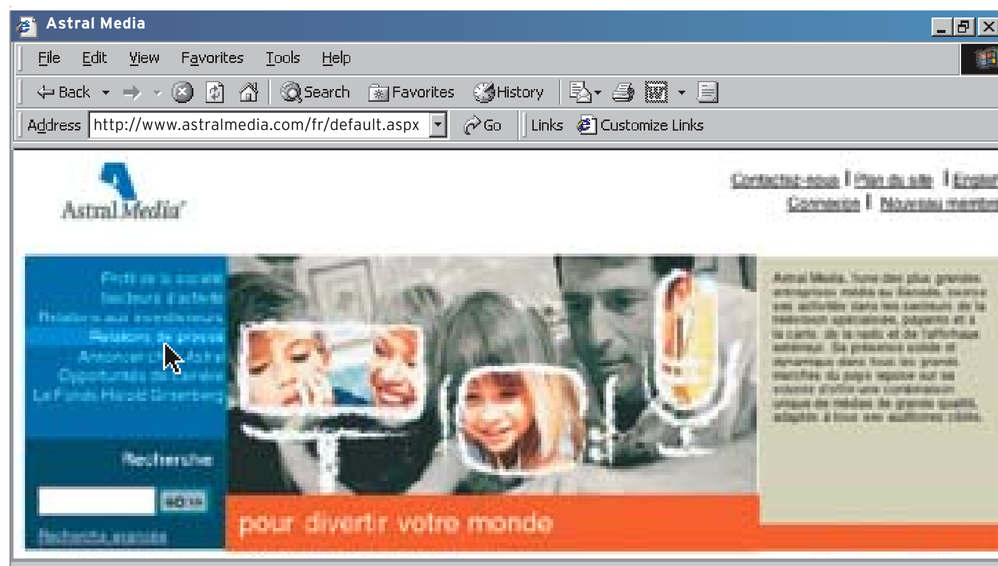


TÉLÉCHARGEMENT DES LOGOS

Les versions électroniques de la plupart des logos de **SUPER ÉCRAN** sont disponibles sur le site Internet d'**ASTRAL MEDIA** soit directement à cette adresse :

http://www.astralmedia.com/fr/Media/Logo/LogosTelevision/default.aspx

ou sous la rubrique « Relations de presse » à www.astralmedia.com



CONTACTS

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des normes graphiques, veuillez communiquer avec :

ANDREA GITTON
Coordonnatrice marketing
514.939.5090, poste 3052
agitton@tele.astral.com

KARYNE BEAUREGARD
Coordonnatrice ventes et marketing aux affiliés
514.939.5090, poste 3220
kbeauregard@tele.astral.com

